

Procès verbal

Le jeudi 23 avril 2026 à 19 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 14 avril 2026, s'est réunie sous la présidence de Didier DORCIAC.

Secrétaire de la séance : Céline COSTA

Présents : DORCIAC Didier, COSTA Céline, GUITARD Alain, TRAVERSE Yves, POULANGES Monique, DUCOUM Philippe, ROMANIELLO Jean-Marie, ALONSO Patrick, VERTUT Béatrice, DORCIAC Léa

Représentés :

Absents et excusés : ARNOUX Blanche-Aliénor

Ordre du jour :

CFU 2025 Commune

CFU Logements Palulos

CFU Boulangerie Multiple Rural

Budget 2026 Commune

Budget 2026 Logements Palulos

Budget 2026 Boulangerie Multiple Rural

Choix de l'entreprise du Lot 1 Opération Vestiaires du stade

Questions diverses

Délibérations du conseil :

Délibération sur le compte unique financier - LOGEMENTS PALULOS 2025 (N° DE_033_2026)

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des

taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonct.	Recettes Fonct.	Dépenses Inv.	Recettes Inv.	Total Dépense s	Total Recettes
<i>Résultats reportés</i>	0,00	31460,73	3712.91	0.00	3712.91	31460.73
Opérations exercice	444,28	8 122,86	1 236,93	4 177,17	1 681,21	12 300,03
Total	444,28	39583.59	4 949,84	4 177,17	5 394,12	43760.76
Résultat de clôture		39139.31	772.67			38366.64
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé	0,00	39139.31	772,67	0,00	0,00	
Résultat définitif		39139.31	772,67			38366.64

Didier DORIAN se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par Céline COSTA vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à Céline COSTA pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération : adoptée

**Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - LOGEMENTS PALULOS 2025
(N° DE_034_2026)**

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	31 460,73
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	14 960,73
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	7 678,58

Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	39139.31
A. EXCEDENT AU 31/12/2025	38366.64
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	772.67
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	38366.64
B. DEFICIT AU 31/12/2025	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Délibération : adoptée

Délibération sur le compte unique financier - BOULANGERIE MULTIPLE RURAL - MONTCABRIER 2025 (N° DE_035_2026)

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonct.	Recettes Fonct.	Dépenses Inv.	Recettes Inv.	Total Dépenses	Total Rec
<i>Résultats reportés</i>	0,00	38357.35	0.00	576.02	0.00	38933.37
Opérations exercice	6 785,49	8 775,91	18 801,99	6 432,00	25 587,48	15 207,91
Total	6 785,49	47133.26	18 801,99	7 008,02	25 587,48	54141.28
Résultat de clôture		40347.77	11 793,97			28553.80
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé	0,00	40347.77	11 793,97	0,00		0,00
Résultat définitif		40347.77	11 793,97			28553.80

Didier DORIAC se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par Céline COSTA vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à Céline COSTA pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération : adoptée

Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - BOULANGERIE MULTIPLE RURAL - MONTCABRIER 2025 (N° DE_036_2026)

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	38357.35
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	15 918,34
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	40347.77
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	47133.26
A. EXCEDENT AU 31/12/2025	28553.80

Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	11793.97
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	28553.80
B. DEFICIT AU 31/12/2025	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Délibération : adoptée

Délibération sur le compte unique financier - MONTCABRIER 2025 (N° DE_037_2026)

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonct.	Recettes Fonct.	Dépenses Inv.	Recettes Inv.	Total Dep.	Total Rec.
<i>Résultats reportés</i>	0,00	412350.16	64 286,40	0,00	64 286,40	412350.16
Opérations exercice	221 265,18	299 315,99	52 589,93	59 086,81	273 855,11	358 402,80

Total	221 265,18	711666.15	116 876,33	59 086,81	338 141,51	770752.96
Résultat de clôture		490400.97	57 789,52			432611.45
Restes à réaliser	0,00	0,00	86 000,00	0,00	86 000,00	0,00
Total cumulé	0,00	490400.97	143 789,52	0,00		346611.45
Résultat définitif		400490.97	143 789,52			346611.45

Didier DORIAC se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par Céline COSTA vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à Céline COSTA pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération : adoptée

Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - MONTCABRIER 2025 (N° DE_038_2026)

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	412350.16
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	368 633,63
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	78 050,81
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	490400.97
A. EXCEDENT AU 31/12/2025	346611.45
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	57789,52
Solde disponible affecté comme suit :	

affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	346611.45
B. DEFICIT AU 31/12/2025	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Délibération : adoptée

Délibération sur le budget primitif - LOGEMENTS PALULOS (2026 _ AU_001)

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 de la Commune LOGEMENTS PALULOS,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune LOGEMENTS PALULOS pour l'année 2026 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 69 739,31

En dépenses à la somme de : 69 739,31

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	20 000
023	Virement à la section d'investissement	20 000
65	Autres charges de gestion courante	5 000
66	Charges financières	2 966,64

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 47 966,64

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	38 366,64
75	Autres produits de gestion courante	9 600
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		47 966,64

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution section investissement	772,67
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000
21	Immobilisations corporelles	18 000
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		21 772,67

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	20 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	772,67
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		21 772,67

Délibération : adoptée

Délibération sur le budget primitif – BOULANGERIE MULTIPLE RURAL (2026_AU_002)

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 de la Commune BOULANGERIE MULTIPLE RURAL - MONTCABRIER,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune **BOULANGERIE MULTIPLE RURAL - MONTCABRIER** pour l'année 2026 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 78 279,79

En dépenses à la somme de : 78 279,79

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	12 365,8
023	Virement à la section d'investissement	20 000
042	Section à section	6 022
65	Autres charges de gestion courante	1 000
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		39 387,8

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat d'exploitation reporté	28 553,8
042	Section à section	5 914,99
75	Autres produits de gestion courante	4 919,01
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		39 387,8

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
040	Section à section	5 914,99
16	Emprunts et dettes assimilées	500
21	Immobilisations corporelles	32 477
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		38 891,99

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	576,02
021	Virement de la section d'exploitation	20 000
040	Section à section	6 022
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 793,97
16	Emprunts et dettes assimilées	500
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		38 891,99

Délibération : adoptée

Délibération sur le budget primitif – MONTCABRIER (2026_AU_003)

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 de la Commune MONTCABRIER,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune MONTCABRIER pour l'année 2026 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 1 228 041,97

En dépenses à la somme de : 1 228 041,97

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	88 500

012	Charges de personnel, frais assimilés	77 500
014	Atténuations de produits	60 500
023	Virement à la section d'investissement	326 021,89
65	Autres charges de gestion courante	79 200
66	Charges financières	3 752,45
67	Charges spécifiques	500
68	Dot. aux amortissements et provisions	18 778,11
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		654 752,45

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	346 611,45
013	Atténuations de charges	1 400
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 500
73	Impôts et taxes	18 000
731	Fiscalité locale	158 015
74	Dotations et participations	101 521
75	Autres produits de gestion courante	25 500
76	Produits financiers	5
77	Produits spécifiques	200
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		654 752,45

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution section investissement	57 789,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000
16	Emprunts et dettes assimilées	32 500
20	Immobilisations incorporelles	35 000
204	Subventions d'équipement versées	6 000

21	Immobilisations corporelles	428 000
23	Immobilisations en cours	11 000
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		573 289,52

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	326 021,89
040	Section à section	14 222,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	64 564,8
13	Subventions d'investissement	165 980
16	Emprunts et dettes assimilées	2 500
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		573 289,52

Délibération : adoptée

Le rapport d'analyse des offres d'entreprises pour le Lot 1 du Marché de Travaux relatif à la Rénovation et Extension des Vestiaires du Stade n'ayant pas encore été rendu, le choix de l'entreprise pour le Lot 1 de ce Marché est ajourné.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H15.

Didier DORIAN
Président de séance

Céline COSTA
Secrétaire de séance

